



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-83710>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **26-83710**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Augmentation de la capacité de la station d'épuration de Rassuen à Istres

Description : Augmentation de la capacité de la station d'épuration de Rassuen à Istres

Identifiant de la procédure : 9b0ce2d7-762f-48ea-a9b5-e0b343b86b78

Identifiant interne : 75260119

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232421 Station de traitement des eaux usées

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de Rassuen à Istres

Ville : Istres

Code postal : 13800

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Remise des copies de sauvegarde : DCP - Le Balthazar : DCP 2 boulevard euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9.1 du Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,480,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Augmentation de la capacité de la station d'épuration de Rassuen à Istres

Description : Augmentation de la capacité de la station d'épuration de Rassuen à Istres

Identifiant interne : 75260119

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232421 Station de traitement des eaux usées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix Marseille Provence 58 boulevard charles livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : La visite sur site est obligatoire. La visite s'effectuera sur rendez-vous et donnera lieu à la délivrance d'une attestation signée par les deux parties. Elle sera organisée sur une période allant jusqu'à 14 jours avant la date limite de remise des offres et selon un planning défini par le représentant du pouvoir adjudicateur. Elle nécessite une prise de rendez-vous via le contact suivant : Métropole Aix-Marseille-

Provence À l'attention de la Direction Ingénierie - Service Travaux Structurants Adresse électronique : severine.deschamps@ampmetropole.fr Les candidats ne seront pas autorisés à poser des questions pendant la visite. Les questions devront être posées par écrit conformément aux modalités prévues à l'article "Renseignements complémentaires".

5.1.3 Durée estimée

Durée : 94 Semaine

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le délai d'exécution total du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux, le délai d'exécution total est de 94 semaines. Le marché débute à compter de sa notification et s'achèvera à la réception des travaux sans réserve ou, à défaut, lors de la levée de la dernière réserve. Le marché est soumis à la garantie de 24 mois à compter du Constat d'Achèvement des Travaux de Construction (CATC) pour les équipements et d'une garantie de parfait achèvement de 12 mois à compter de la réception pour toutes les autres prestations. Le présent marché n'est pas reconductible. Conformément à l'article R. 2151-8 du code de la commande publique, les variantes sont autorisées. Les variantes sont des modifications proposées par les candidats par rapport aux spécifications prévues dans le CCTP. Selon les éléments du CCTP -1, les variantes pourront porter sur le choix des fondations (cf. CCTP-1 chapitre 1-Article 1-3 mission G3), les candidats peuvent faire une proposition sur le type de fondation pour autant qu'il ne s'agisse pas de solutions déconseillées ou expressément interdites par l'étude. Les exigences minimales sont indiquées dans l'étude géotechnique G2PRO- Annexe D. -La variante libre (cf. CCTP-1 Chapitre 1- Article 1-6-b Variante libre), le candidat peut proposer une solution variante dans la mesure où elle apporte des avantages déterminants par rapport à la solution de base en ce qui concerne : L'économie au niveau des investissements et des frais d'exploitation, L'amélioration des performances, Les facilités de réalisation, Les facilités d'entretien et d'exploitation. Les candidats sont autorisés à présenter une offre variante sans obligation de présenter une offre de base. Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : Prix : 60% Valeur technique : 35% Sous-critère 1 : Qualité technique du projet : 40% Sous-critère 2 : Pertinence de l'organisation du chantier et modalités d'exécution : 40% Sous-critère 3 : Conditions d'exploitation : 20% Valeur environnementale : 5% Sous-critère Intitulé : Qualité des mesures mises en oeuvre afin de réduire les pollutions du chantier : 100% Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique, valeur environnementale) seront, par défaut, établies au centième.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : le critère valeur environnementale sera apprécié au regard du mémoire environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 30/10/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/11/2026 à 10:00

Informations complémentaires : date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Voir RC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : a8a2d329-487d-41eb-ba59-13a1cee01ece-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Date et heure limites de réception des plis : le 30/10/2026 à 16:00 au lieu de : Date et heure limites de réception des plis : 25/09/2026 à 16:00. Date d'ouverture des plis : 02/11/2026 à 10:00 au lieu de : Date d'ouverture des plis : 28/09/2026 à 10:00. Des modifications ont été effectuées au RC (article 3) et au CCTP 1 (article I-1.3 mission G3) concernant la remise des variantes : il n'est pas obligatoire de remettre une offre de base. Concernant le CCAP, des compléments ont été apportés sur les éléments suivants : - les acomptes (article 6.7), - les pénalités (article 9.1) - le non-respect des performances garanties (article 9.1) - la réception (article 14.2) - les garanties particulières (article 16.2). Des modifications ont été effectuées à l'article 6.3. Variation des prix. Concernant l'AE, un complément a été apporté à l'article 6. Acomptes. La lettre circulaire 1 est ajoutée au DCE. Ainsi le DCE initial "75260119_DCE_VDEF" est remplacé par le "75260119_DCE_VDEF_2_LC1". Les modifications mentionnées au sein de la lettre circulaire 1 et ci-dessus ont été mises en surbrillance jaune au sein de chacun des documents concernés.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Le délai d'exécution total du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux, le délai d'exécution total est de 94 semaines. Le marché débute à compter de sa notification et s'achèvera à la réception des travaux sans réserve ou, à défaut, lors de la levée de la dernière réserve. Le marché est soumis à la garantie de 24 mois à compter du Constat d'Achèvement des Travaux de Construction (CATC) pour les équipements et d'une garantie de parfait achèvement de 12 mois à compter de la réception pour toutes les autres prestations. Le présent marché n'est pas reconductible. Conformément à l'article R. 2151-8 du code de la commande publique, les variantes sont autorisées. Les variantes sont des modifications proposées par les candidats par rapport aux spécifications prévues dans le CCTP. Selon les éléments du CCTP -1, les variantes pourront porter sur le choix des fondations (cf. CCTP-1 chapitre 1-Article 1-3 mission G3), les candidats peuvent faire une proposition sur le type de fondation pour autant qu'il ne s'agisse pas de solutions déconseillées ou expressément interdites par l'étude. Les exigences minimales sont indiquées dans l'étude géotechnique G2PRO- Annexe D. -La variante libre (cf. CCTP-1 Chapitre 1- Article 1-6-b Variante libre), le candidat peut proposer une solution variante dans la mesure où elle apporte des avantages déterminants par rapport à la solution de base en ce qui concerne : L'économie au niveau des investissements et des frais d'exploitation, L'amélioration des performances, Les facilités de réalisation, Les facilités d'entretien et d'exploitation. Les candidats sont autorisés à présenter une offre variante sans obligation de présenter une offre de base. Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : Prix : 60% Valeur technique : 35% Sous-critère 1 : Qualité technique du projet : 40% Sous-critère 2 : Pertinence de l'organisation du

chantier et modalités d'exécution : 40% Sous-critère 3 : Conditions d'exploitation : 20% Valeur environnementale : 5% Sous-critère Intitulé : Qualité des mesures mises en oeuvre afin de réduire les pollutions du chantier : 100% Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique, valeur environnementale) seront, par défaut, établies au centième.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f3a1f25a-69ea-41fb-8dc6-cafcc2320c8d - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/08/2026 à 12:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/08/2026